

Avril 2017

UNE PLACE REQUALIFIEE

A écouter certains, la place du 19-Mars-1962 serait devenue soudain l'eldorado des places et espaces publics de Romainville.

Depuis quelques mois, certains, relayés par les oppositions, tentent de créer une polémique sur les programmes immobiliers actuels ou en développement et sur la prétendue qualité de « l'espace public de 340m² » qui seront à jamais perdus selon eux, alors que la place n'est aujourd'hui qu'un espace intermédiaire mal défini et aux usages limités.

Il faut croire que la mémoire ne leur a pas été transmise à celles et ceux qui contestent son devenir ! Une place qui n'accueillait le public que le mardi, vendredi et le dimanche matin, redevenant celle des voitures et d'un asphalte désespérément vide le reste du temps.

Répondant à la loi SRU et au Grenelle de l'environnement rendant visible la nécessité de lutter contre l'étalement urbain et d'économiser une consommation de foncier qui avait prévalu, afin de retrouver de vrais espaces publics et commerciaux à toutes heures, les élus de la majorité municipale ont imaginé cette requalification, regroupant espaces et équipements publics, lieux d'habitat mixte, commerces de qualité pour que cette place du 19-Mars-1962 devienne l'un des trois centres du cœur de la ville.

Demain, autour de cette place requalifiée, plus de 2 000 m² d'espaces publics et un square de 780 m² amélioreront le cadre de vie de tous.

Marcel Trasi
Président du Comité des citoyens
gaullistes de Romainville